

Centre local de développement

PLAN D'ACTION LOCAL POUR L'ÉCONOMIE ET L'EMPLOI

PALÉE 2007-2012

- Services conseils professionnels en démarrage, expansion et consolidation d'entreprises
- Mise en valeur et promotion du territoire
- Appui aux projets structurants et collectifs

61, rue Laurier East Angus, Québec JOB 1R0

Tél.: (819) **832-4914** Téléc.: (819) **832-4657** cldhsf@mrchsf.com



Table des matières

| Axe I: | Augmentation de la population et principalement des jeunes familles Orientations stratégiques (Axe I) | 2 3 |
|-----------|--|------------|
| | 1. Mettre en place et réaliser une politique de rurbanisation incluant l'appui de développement de l'offre de loisirs | Ū |
| | (touristiques, culturels et sportifs), ciblée sur les jeunes familles afin de favoriser leur établissement (Axe I) | 3 |
| | 2. Conslolider l'offre commerciale (commerces et services) (Axe I) | 6 |
| | 3. Améliorer l'offre de service collectif à la population (Axe I) | |
| Axe II: | Création d'emplois durables et offrant des conditions d'emploi attirantes | 7 |
| | Orientations stratégiques (Axe II) | 8 |
| | Appuyer le développement de créneaux industriels diversifiés et durables, en mettant en place, notamment, des outils de développement (Axe II) | |
| | Optimiser l'exploitation des secteurs agricoles et forestiers (Axe II) | |
| | 4. Accompagner les projets de développement vers la valeur ajoutée et la gestion moderne des ressources (Axe II) | 11 |
| | 5. Accompagner les commerces et services dans leurs projets (transfert, développement et diversification) (Axe II) | 11 |
| | 6. Favoriser la réinsertion au marché du travail (Axe II) | 11 |
| | Réduction du pourcentage de la population de 20 ans et plus ayant un niveau de scolarité inférieur à la 9 ^e année | 12 |
| | Favoriser la formation scolaire et professionnelle (Axe III) | 12 |
| Projets i | non classés dans le plan | 13 |
| | 1. Projets en attente de la mise en place de la politique de rurbanisation | |
| | 2. Projets n'entrant pas dans les différentes orientations stratégiques des différents axes | |
| | 3. Projets décidés par la MRC | 16 |
| Traiteme | ent de dossiers d'entreprises | 17 |
| Annexe | 1 Contexte et principe | 18 |
| Annexe 2 | Politique de gestion et gestion de fonds (pour projets individuels et collectifs d'entreprises et pour projets spéciaux) | 21 |
| Annexe 3 | | |
| Annexe 4 | , 1 | |
| Annexe : | 1 | |
| Annexe (| , I ' | |
| Annexe | PALÉE 2007-2012 Étapes de mise en place de la réforme | 36 |

PLAN D'ACTION LOCAL POUR L'ÉCONOMIE ET L'EMPLOI (PALÉE) 2007-2012

Centre local de développement (CLD) du Haut-Saint-François

Le conseil d'administration (C. A.) du Centre local de développement (CLD) du Haut-Saint-François a défini les principaux objectifs et orientations stratégiques qui vont guider les différentes actions à entreprendre pour les cinq prochaines années.

- Le C. A. du CLD du Haut-Saint-François espère que le développement du territoire se fera par trois axes :
- Axe I: Augmentation de la population et principalement des jeunes familles.
- Axe II: Création d'emplois durables et offrant des conditions d'emploi attirantes (conditions qui permettent à l'entreprise de ne pas avoir de problèmes de recrutement autres que conjoncturels (démographie) et de connaître un taux de roulement faible).
- Axe III : Réduction du pourcentage de la population de 20 ans et plus ayant un niveau de scolarité inférieur à la 9^e année.

Pour chacun de ces axes, des indicateurs permettront de contrôler l'évolution de la situation, et des orientations stratégiques permettront de guider les actions. Les axes et les orientations stratégiques sont présentés dans l'ordre des priorités. Plusieurs orientations stratégiques sont directement en lien avec la vision, les priorités stratégiques et les outils de soutien du «Plan d'action » réalisé par la firme Raymond Chabot Grant Thornton (RCGT) en 2006.

NOTE:

Nonobstant les actions qui seront coordonnées ou appuyées par le CLD du Haut-Saint-François, notre organisme doit aussi investir temps et argent dans :

- 1- Son exploitation (administration, ressources humaines, budget, C. E., C. A., AGA, etc.).
- 2- La réalisation d'analyses de potentiels (opportunités d'affaires) qui pourraient devenir des projets cadrant dans les axes et les orientations stratégiques.
- 3- L'entretien de relations avec les autres partenaires du développement afin d'optimiser la force de son réseau dans l'appui de projets futurs.
- 4- La gestion de politiques ou de fonds qui lui sont confiés (mesure monoindustrielle, Politique nationale de la ruralité II, Volet II, etc.).

Voir les documents en annexe pour ces quatre éléments.

AXE I: AUGMENTATION DE LA POPULATION ET PRINCIPALEMENT DES JEUNES FAMILLES

Cet axe est prioritaire, car il est à la base de tout développement. En effet, ce sont les humains qui sont à la base du développement, même si ce sont leurs qualités qui le permettent. Par qualités, soulignons : l'esprit d'entreprise, la créativité, le dynamisme, la vision, etc.

Cet axe devrait avoir pour effets:

- d'augmenter l'assiette fiscale municipale par la construction ou la rénovation de maisons.
- d'entraîner une diversification et une consolidation de l'offre commerciale.

Cet axe est en lien avec l'axe « milieu attrayant » du Plan d'action de la firme RCGT (2006)

INDICATEURS

Augmentation de la population.

Augmentation des tranches d'âge comprises entre 18 et 35 ans.

Amélioration du solde migratoire.

Augmentation du nombre des naissances.

Augmentation du nombre d'enfants dans les établissements d'enseignement.

Augmentation du nombre de permis de construction et de rénovation, et qualification par sondage des détenteurs (âge, nombre d'enfants, etc.).

Augmentation du nombre de transactions immobilières.

Ces indicateurs devront être analysés de façon à optimiser les leçons à en tirer (l'année de référence sera 2006).

PROJETS RETENUS

Les projets retenus dans cet axe, indépendamment de l'orientation stratégique qui les guide, devront avoir comme conséquence une augmentation directe ou espérée de la population et principalement des jeunes familles. Pour ce faire, les projets devront répondre à au moins un des trois éléments suivants :

Cadre de vie : avoir un impact significatif sur le cadre de vie de la population. Les usagers du projet sont principalement les

résidents.

Visibilité: promouvoir les principales caractéristiques du territoire de la MRC et viser principalement les jeunes familles.

Immobilier: créer des espaces ou des logements visant l'installation de nouveaux résidents en provenance d'autres MRC

et principalement des jeunes familles.

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES (AXE I)

1- METTRE EN PLACE ET RÉALISER UNE POLITIQUE DE RURBANISATION INCLUANT L'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE DE LOISIRS (TOURISTIQUES, CULTURELS ET SPORTIFS), CIBLÉE SUR LES JEUNES FAMILLES AFIN DE FAVORISER LEUR ÉTABLISSEMENT (AXE I)

Cette orientation regroupe plusieurs outils de soutien proposés par le Plan d'action RCGT (2006) dans l'axe « milieu attrayant ».

Pour être retenus, les projets, plans ou politiques devront s'inscrire dans la politique de rurbanisation à mettre en place d'ici le printemps 2008.

| Nom du projet Résultats recherchés | a) Porteur b) Partenaire(s) c) Administrateurs responsables au CLD | Échéancier | Agent responsable et équipe, s'il y a lieu | Temps annuel estimé d'accompagnement (en jours totaux) | Budget annuel spécifique du CLD (excluant fonctionnement et \$ d'autres sources) |
|--|--|------------|--|--|--|
| Politique de rurbanisation Cadre de vie, visibilité, et immobilier | a) CLD b) Ensemble du milieu | Mai 2008 | JE DP JP | | |
| Rendez-vous aux sources Cadre de vie | a) Ville de Cookshire-Eaton b) CLD | Mars 2008 | JP | | |
| Pôle touristique de la rivière-au-Saumon (volet Scotstown) Cadre de vie | a) CLD, Ville de Scotstown et Société de développement de Scotstown | Été 2010 | JE RM | | |

| Nom du projet Résultats recherchés | a) Porteur b) Partenaire(s) c) Administrateurs responsables au CLD | Échéancier | Agent responsable et équipe, s'il y a lieu | Temps annuel estimé d'accompagnement (en jours totaux) | Budget annuel spécifique du CLD (excluant fonctionnement et \$ d'autres sources) |
|---|---|------------|--|--|--|
| Québec Central : volet corridors verts (intégrer le projet VTT/motoneige de la CRÉ) Cadre de vie | a) Jean-Marc Giguère b) Ministère des Transports du Québec, CRÉ et CLD | 2008 | СВ | | |
| Patinoire de la Forêt jardinée Cadre de vie | a) Comité loisirs de la MRC (à confirmer) b) CLD | Hiver 2009 | RM | | |
| Route 257 Cadre de vie | a) Comité de la route b) Chambre de commerce de la région de Weedon et CLD | 2012 | DP | | |
| Parc des Deux Rivières Cadre de vie | a) Municipalité b) CLD et Cascades | Été 2007 | RM | | |
| Les Jardins du Mineur (Maison de Limeridge) Cadre de vie | a) Association touristique et culturelle de Dudswell b) CLD | Eté 2007 | JP | | |

| Nom du projet Résultats recherchés | a) Porteur b) Partenaire(s) c) Administrateurs responsables au CLD | Échéancier | Agent responsable et équipe, s'il y a lieu | Temps annuel estimé d'accompagnement (en jours totaux) | Budget annuel spécifique du CLD (excluant fonctionnement et \$ d'autres sources) |
|---|--|---|--|--|--|
| Chemin des Cantons Visibilité | c) CLD et municipalités visées | Lancement : juin 2007; améliorations : minimum deux ans | JP DP | | |
| Chemin de Compostelle Visibilité | a) Compostelle – Québec b) CLD | 2007 et expansion ensuite | JE JP | | |
| Route des sommets Visibilité | a) CLD du Granit et municipalité de La Patrie b) CLD | Printemps 2008 | DP | | |
| Circuit pour excursionnistes Visibilité | a) CLD | Gelé (attente de la politique de rurbanisation) | | | |

2- CONSOLIDER L'OFFRE COMMERCIALE (commerces et services) (AXE I)

Les projets retenus devront cibler la visibilité des commerces et services locaux et supra locaux.

| Nom du projet | a) Porteur b) Partenaire(s) c) Administrateurs responsables au CLD | Échéancier | Agent responsable et équipe, s'il y a lieu | (en jours totaux) | Budget annuel spécifique du CLD (excluant fonctionnement et \$ d'autres sources) |
|----------------------------------|--|--------------|--|-------------------|--|
| Site Internet d'accueil régional | a) CLD b) Partenaires avec lien | Automne 2007 | JT DP | | |
| Village-relais Weedon | a) Municipalité b) CLD | Automne 2007 | JE | | |

3- AMÉLIORER L'OFFRE DE SERVICE COLLECTIF À LA POPULATION (AXE I)

Pour être retenus, les projets devront créer des nouveaux services à la population et viser une large partie de la population locale ou supra locale, ou spécifiquement les jeunes familles.

| Nom du projet | a) Porteur b) Partenaire(s) c) Administrateurs responsables au CLD | Échéancier | Agent responsable et équipe, s'il y a lieu | Temps annuel estimé d'accompagnement (en jours totaux) | Budget annuel spécifique du CLD (excluant fonctionnement et \$ d'autres sources) |
|---|---|------------|---|--|--|
| Transport collectif (axe Cookshire – East Angus – Ascot Corner – Sherbrooke) | a) Conseil régional de l'environnement b) CLD et les municipalités traversées | 2010 | JE | | |
| Déploiement de la fibre optique dans les résidences et les entreprises | a) MRC b) CLD | 2008 | JT CB | | |

AXE II: CRÉATION D'EMPLOIS DURABLES ET OFFRANT DES CONDITIONS D'EMPLOI ATTIRANTES

Cet axe peut aussi être vu comme un moteur de l'axe I. En effet, un territoire qui offre des emplois devrait attirer de la main-d'œuvre et, si les conditions s'y prêtent (immobilier accessible) attirer de nouveaux résidents. De plus, cet axe permet aussi de maintenir la population existante qui n'aura pas à aller chercher des emplois ailleurs. Enfin, cet axe favorise la rétention et l'attraction de main-d'œuvre.

Cet axe devrait avoir pour effet d'augmenter l'assiette fiscale municipale par la naissance de nouvelles entreprises.

Cet axe fait un lien vers les axes « milieu innovant » et « milieu durable » du Plan d'action de RCGT (2006).

INDICATEURS

Réduction du taux de chômage en créant notamment des emplois durables.

Augmentation du nombre de personnes actives dans la population.

Réduction du pourcentage du revenu des ménages provenant de transferts.

Réduction du nombre de ménages à faible revenu.

Augmentation du revenu moyen des ménages (et médian si existant).

Ces indicateurs devront être analysés de façon à optimiser les leçons à en tirer (l'année de référence sera 2006).

PROJETS RETENUS

Les projets retenus dans cet axe, indépendamment de l'orientation stratégique qui les guide, devront avoir comme conséquence à court, moyen ou long terme la création d'emplois durables.

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES (AXE II)

1- APPUYER LE DÉVELOPPEMENT DE CRÉNEAUX INDUSTRIELS DIVERSIFIÉS ET DURABLES, EN METTANT EN PLACE, NOTAMMENT, DES OUTILS DE DÉVELOPPEMENT (AXE II)

Les projets retenus dans cette orientation devront viser des secteurs « porteurs » ayant des possibilités de croissance et dont les conditions d'emploi (travail et salaire) sont suffisamment intéressantes pour attirer les résidents du Haut-Saint-François et ceux des autres MRC.

| Nom du projet | a) Porteur b) Partenaire(s) c) Administrateurs responsables au CLD | Échéancier | Agent responsable et équipe, s'il y a lieu | Temps annuel estimé d'accompagnement en jours totaux) | Budget annuel spécifique du CLD (excluant fonctionnement et \$ d'autres sources) |
|---|---|---|---|---|--|
| Parc bioalimentaire de l'Estrie | a) Ville de East Angus et Société de développement de East Angus b) CLD | Actions à court, moyen et long terme, minimum 2012 | CB JE | | |
| Parc environnemental | a) MRC b) CLD | Actions à court, moyen et long terme, minimum 2012 | CB DP | | |
| Parc biologique santé et alimentaire | a) Ville de Scotstown b) CLD, Aux Mille et une saisons et Léo Désilets Maître herboriste inc. | Go, no go: automne 2007; ensuite, actions à court, moyen et long terme, minimum 2012 | CB JE | | |
| Décloisonnement de TRÈD'SI (lié au projet Énerkem et autres espaces industriels) | a) Municipalité du Canton de Westbury b) CLD | 2007 | СВ | | |
| Québec Central : volet rail | a) Jean-Marc Giguère b) Ministère des Transports du Québec, CRÉ et CLD | 2008 | СВ | | |

2- OPTIMISER L'EXPLOITATION DES SECTEURS AGRICOLES ET FORESTIERS (AXE II)

Les projets retenus dans cette orientation devront viser des secteurs « porteurs » de chaque secteur ayant des possibilités de croissance et dont les conditions d'emploi (travail et salaire) sont suffisamment intéressantes pour attirer les résidents du Haut-Saint-François et ceux des autres MRC.

| Nom du projet | a) Porteur b) Partenaire(s) c) Administrateurs responsables au CLD | Échéancier | Agent responsable et équipe, s'il y a lieu | Temps annuel estimé d'accompagnement (en jours totaux) | Budget annuel spécifique du CLD (excluant fonctionnement et \$ d'autres sources) |
|---|---|------------|---|--|--|
| Stratégie de développement du secteur agroalimentaire: - Hydraste et actée - marché public - projet horticole - etc. | a) Table agroalimentaire b) CLD | Mai 2008 | JE RM DP | | |
| Stratégie de mise en valeur de la forêt du Haut-Saint-François : - forum sur possibilités forestières - biomasse - matières non ligneuses - sapin - gestion des terres publiques - etc. | a) Partenaires de la forêt b) CLD | Mai 2008 | RM JE DP | | |
| Pôle touristique de la rivière-au-Saumon (volet : Parc régional du marais des Scots) | b) CLD, Ville de Scotstown et Société de développement de Scotstown et municipalité de Hampden | Été 2010 | RM JE | | |

3- FAVORISER L'ENTREPRENEURIAT (AXE II)

Les projets retenus dans cette orientation devront viser des secteurs « porteurs » ayant des possibilités de croissance et dont les conditions d'emploi (travail et salaire) sont suffisamment intéressantes pour attirer les résidents du Haut-Saint-François et ceux des autres MRC.

| Nom du projet | a) Porteur b) Partenaire(s) c) Administrateurs responsables au CLD | Échéancier | Agent responsable et équipe, s'il y a lieu | Temps annuel estimé d'accompagnement (en jours totaux) | Budget annuel spécifique (excluant fonctionnement et \$ d'autres sources) |
|---|--|---------------------|--|--|---|
| Réseau des entreprises de l'économie sociale de l'Estrie, Corporation de développement communautaire du HSF (volet économie sociale seulement) et Coopérative de développement de l'Estrie (projet de coopérative pour l'emploi) (plans d'action disponibles) | a) Réseau et CDC b) CLD et partenaires | Une année à la fois | DP | | |
| Stratégie estrienne de développement de l'entrepreneuriat (CRÉ) (accompagner la démarche) | a) CRÉ et les CLD de l'Estrie b) CLD | 2008 (stratégie) | FB DP | | |
| Volet : Traitement des dossiers d'entreprises du CLD | Voir ci-après, page 18 | | CB FB DP | | |

- 4- ACCOMPAGNER LES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT VERS LA VALEUR AJOUTÉE ET LA GESTION MODERNE DES RESSOURCES (AXE II)
- 5- ACCOMPAGNER LES COMMERCES ET SERVICES DANS LEURS PROJETS (TRANSFERT, DÉVELOPPEMENT ET DIVERSIFICATION) (AXE II)
- 6- FAVORISER LA RÉINSERTION AU MARCHÉ DU TRAVAIL (AXE II)

Les projets retenus devront viser principalement l'embauche de personnes sans emplois du Haut-Saint-François.

| Nom du projet | a) Porteur b) Partenaire(s) c) Administrateurs responsables au CLD | Échéancier | Agent responsable et équipe, s'il y a lieu | d'accompagnement | Budget annuel spécifique (excluant fonctionnement et \$ d'autres sources) |
|---|--|------------------|--|------------------|--|
| Approche territoriale intégrée (Emploi-Québec) (accompagner la CDC) | a) CDC b) Partenaires du développement local | 2008 (stratégie) | DP | | |
| Parcs industriels de Weedon et La Patrie | a) Municipalités concernées b) CLD | 2008 | СВ | | |

AXE III : RÉDUCTION DU POURCENTAGE DE POPULATION DE 20 ANS ET PLUS AYANT UN NIVEAU DE SCOLARITÉ INFÉRIEUR À LA 9^E ANNÉE

Cet axe vise principalement la qualité de la population par rapport au marché de l'emploi et vient en complément de l'axe II. En effet, il semble beaucoup plus difficile d'obtenir des conditions d'emploi attirantes sans formation minimale.

INDICATEURS

Amélioration du niveau de scolarité des plus de 20 ans.

Réduction du taux de décrochage scolaire.

Augmentation du nombre d'inscrits en formation professionnelle.

PROJETS RETENUS

Les projets retenus dans cet axe devront viser l'éducation ou la formation, afin de favoriser la persévérance scolaire et d'augmenter le niveau de formation du territoire.

ORIENTATION STRATÉGIQUES (AXE III)

1- FAVORISER LA FORMATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE (AXE III)

| Nom du projet | a) Porteur b) Partenaire(s) c) Administrateurs responsables au CLD | Échéancier | Agent responsable et équipe, s'il y a lieu | (en jours totaux) | Budget annuel spécifique du CLD (excluant fonctionnement et \$ d'autres sources) |
|------------------------------|--|----------------|--|-------------------|---|
| ÇAMO | a) CAMO | Une année à la | DP | | |
| Education/Formation | b) Partenaires du | fois | СВ | | |
| (plan d'action disponible) | développement local | | | | |
| Formation | a) CSHC | 2012 | RM | | |
| professionnelle (liée à la | b) ÇAMO | (notamment, le | DP | | |
| stratégie forestière) | Éducation/Formation et | volet bois | | | |
| Familla facts of | CLD | d'apparence) | DD | | |
| Famille, école et communauté | a) CSHC | 2009 | DP | | |
| Communaute | b) Partenaires du développement social et économique | | | | |

PROJETS NON CLASSÉS DANS LE PLAN

1 - PROJETS EN ATTENTE DE LA MISE EN PLACE DE LA POLITIQUE DE RURBANISATION

| Nom du projet | a) Porteur b) Partenaire(s) c) Administrateurs responsables au CLD | Échéancier | Agent responsable et équipe, s'il y a lieu | Temps annuel estimé d'accompagnement (en jours totaux) | Budget annuel spécifique du CLD (excluant fonctionnement et \$ d'autres sources) |
|--|--|--|---|--|--|
| Belvédère de Brookbury | a) Municipalité de Bury et Société d'Histoire et du Patrimoine de Bury b) CLD | Juillet 2007 Respect de nos engagements | JP | | |
| Politique culturelle (mise à jour) (excluant porteur des dossiers par la suite) | a) CLD | Automne 2007 (analyser les opportunités non prévues pour intégration éventuelle au PALÉE en 2008) Respect de nos engagements | JP | | |
| Plan de développement de l'offre touristique | a) CLD | Le plan sortira en mai (analyser les opportunités non prévues pour intégration éventuelle au PALÉE en 2008) | DP | | |
| Plan stratégique marketing touristique | a) CLD b) TCHSF et industrie touristique et culturelle | Respect de nos engagements | À déterminer | | |
| Plan de mise en marché touristique (brochure, site Internet, placements médias, salons et bulletin) | a) CLD b) TCHSF et industrie touristique et culturelle | Respect de nos engagements | À déterminer | | |

| Nom du projet | a) Porteur b) Partenaire(s) c) Administrateurs responsables au CLD | Échéancier | Agent responsable et équipe, s'il y a lieu | Temps annuel estimé d'accompagnement (en jours totaux) | Budget annuel spécifique du CLD (excluant fonctionnement et \$ d'autres sources) |
|--|--|--|---|--|--|
| Accueil touristique (formation des préposés et de l'industrie, coordination des BAT) | a) CLD et BAT b) TCHSF et industrie touristique et culturelle | Respect de nos engagements | À déterminer | | |
| Inventaires patrimoniaux | a) CLD | Diffusion avec le guide Été 2007 Respect de nos engagements | JP | | |
| Guide de restauration des immeubles anciens | a) CLD | Diffusion avec les inventaires Été 2007 Respect de nos engagements | JP | | |
| Aylmer | a) Comité de développement du lac Aylmer b) CLD | Été 2007 | DP | | |
| Campagne de sensibilisation à la protection et la mise en valeur du patrimoine bâti et paysager | a) CLD b) MCCQ et municipalités | En continu | JP | | |
| Maison Laplante | a) Chambre de commerce de la région de Weedon et weedon b) CLD | Suivi administratif du fonds du Pacte rural seulement | JE | | |

2- PROJETS N'ENTRANT PAS DANS LES DIFFÉRENTES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DES DIFFÉRENTS AXES

| Nom du projet | a) Porteur b) Partenaire(s) c) Administrateurs responsables au CLD | Échéancier Agent responsable et équipe, s'il y a lieu | | Temps annuel estimé d'accompagnement (en jours totaux) | Budget annuel spécifique du CLD (excluant fonctionnement et \$ d'autres sources) | | |
|--|--|---|----|--|--|--|--|
| Autoroute 410 | a) MTQ | 2010 | DP | | | | |
| Boutique des artisans de Lingwick | a) Coopérative des artisans | Été 2007 Suivi administratif du fonds du Pacte rural seulement | JE | | | | |
| Centre des loisirs de Cookshire | a) Comité des loisirs de Cookshire | 2008 Suivi administratif du fonds du Pacte rural seulement | JE | | | | |
| Église Saint-Louis-de- France | a) Fabrique | 2009 Suivi administratif du fonds du Pacte rural seulement | JE | | | | |
| Centre Oscar-Dhu a) Comité de développement de Lingwick | | 2007 Suivi administratif du fonds du Pacte rural seulement | JE | | | | |
| Centre d'interprétation de la Forge de Dudswell a) Corporation de la forge | | 2007 Suivi administratif du fonds du Pacte rural seulement | JE | | | | |
| Saint-Isidore-de- Clifton | a) Saint-Isidore-en- action | 2007 Suivi administratif du fonds du Pacte rural seulement | JE | | | | |
| Centre d'interprétation de la mine d'or | a) Municipalité de Chartierville | 2007 Suivi administratif du fonds du Pacte rural seulement | JE | | | | |

| Nom du projet | a) Porteur b) Partenaire(s) c) Administrateurs responsables au CLD | Échéancier | Agent responsable et équipe, s'il y a lieu | Temps annuel estimé d'accompagnement (en jours totaux) | Budget annuel spécifique du CLD (excluant fonctionnement et \$ d'autres sources) |
|--|--|--|--|--|--|
| Côte magnétique | a) Magnétourisme inc. | 2007 Suivi administratif du fonds du Pacte rural seulement | JE | | |
| Fresque de Weedon | a) Artistes peintres | 2007 Suivi administratif du fonds du Pacte rural seulement | JE | | |
| Forfaitisation de groupe, par l'ATCD | a) ATCD | 2007 Suivi du FEÉS | DP | | |
| Musée historique du Comté de Compton | a) Corporation du musée | 2011 Conceptualisation selon entente culturelle Respect de nos engagements | JP | | |
| Concept projet patrimonial de Bury | a) Société d'Histoire et du Patrimoine de Bury | 2008 Selon entente culturelle Respect de nos engagements | JP | | |
| Positionnement touristique et culturel de Dudswell | a) ATCD | 2008 Selon entente culturelle Respect de nos engagements | JP | | |

3- PROJETS DÉCIDÉS PAR LA MRC

| Nom du projet | a) Porteur b) Partenaire(s) c) Administrateurs responsables au CLD | Échéancier | équipe, s'il y a lieu | (en jours totaux) | Budget annuel spécifique du CLD (excluant fonctionnement et \$ d'autres sources) |
|----------------|--|-----------------------------------|-----------------------|-------------------|--|
| Air Sherbrooke | a) CDAS, AirSherbrookeb) CLD | Viabilité avant la fin de 2007 | DP | | |

TRAITEMENT DES DOSSIERS D'ENTREPRISES

A) Responsabilités à consolider

- 1. Face à des responsabilités confiées par le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) :
 - 1.1 Gestion de trois fonds, soit le Fonds local d'investissement (FLI), le Fonds pour les entreprises de l'économie sociale (FEÉS) et Jeunes promoteurs (JP).
 - 1.2 Accompagnement des promoteurs (admissibles ou non à ces fonds) dans leur projet d'affaires (démarrage, expansion, services-conseils, etc.).
 - Cette responsabilité d'accompagnement entraîne des responsabilités quant à la qualité et la pertinence des services rendus pour répondre aux besoins très variés des entreprises.
 - a) Investissement et suivi de Commerce International Estrie pour le service spécialisé en commerce extérieur (5 250 \$).
 - b) Modulation et réseautage avec l'ensemble des partenaires en référencement.
 - c) Suivi de l'ensemble des entreprises afin d'optimiser les chances de réalisation de leur projet.
- 2- Avec la Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs (FCJE) pour la gestion de ce fonds.
- 3- Avec le Centre local d'emploi(CLE) pour la gestion de la mesure Soutien au travail autonome (STA) (42 000 \$).
- 4- Responsabilité et suivi opérationnel d'un investissement de 75 000 \$ dans le Fonds d'intervention économique régional (FIER) soutien (accueil de projet, accompagnement, analyse et avis).
- 5- Avec la Société d'aide au développement de la collectivité (SADC) et la Société local d'investissement dans le développement de l'emploi (SOLIDE) du Haut-Saint-François pour la ressource conjointe en suivi (21 900 \$).

B) Ajouter au PALÉE 2007-2012 :

- 1 Finalisation du partenariat avec la SADC en ce qui concerne le service conjoint; nous devrons pouvoir obtenir que la SADC soit responsable de 50 % des accompagnements de promoteurs (actuellement 5 %) (DP, CB, FB et JT).
- 2 Révision complète de la promotion et la valorisation des réalisations (site Internet, dépliants, placement médias, etc.).
- 3 Augmentation du volet accompagnement d'entreprises existantes dans leurs projets d'expansion, de modernisation et de diversification (DP, CB, FB, JE et RM) (MRC).
- 4 Poursuite et renforcement du suivi, en synergie avec le Centre local d'emploi (CB, DP, FB)
- 5 Poursuite des responsabilités liées à nos obligations venant du MDEIE (DP, CB, FB et JE et toute l'équipe, selon le secteur).

CONTEXTE ET PRINCIPE

- 1- Les maires siégeant sur le C. A. de la MRC ont clairement manifesté leur souhait de recentrer le développement sur la création d'emplois et de toujours nous assurer d'une utilisation rigoureuse des ressources financières et humaines.
- 2- Le diagnostic socioéconomique et le plan d'action qui en a découlé est maintenant confié à un comité de suivi sur lequel le CLD siège. Le CLD s'est engagé à orienter son PALÉE en fonction du diagnostic et d'agir en complémentarité avec les autres organismes partenaires. Par ailleurs, le plan d'action du diagnostic ne définit pas clairement ce qu'il cible comme type de développement. Il est davantage bâti à partir d'une observation des opportunités et menaces et forces et faiblesses. Le PALÉE sera, de son côté, préparé avec une vision claire et précise du type de développement que nous souhaitons, tout en demeurant compatible, dans les cas où cela sera possible et optimal, avec le plan d'action du diagnostic.
- 3- Le PALÉE sera préparé en tenant compte des ressources disponibles au CLD actuellement, tout en présentant des demandes d'augmentation de celles-ci (financières et/ou humaines), avec justification. La Municipalité régionale de comté (MRC) du Haut-Saint-François est d'accord avec cette approche qui assure la présentation du PALÉE optimal. Nous ne pourrons pas tenir compte de transferts ou partages de responsabilités avec nos partenaires, sauf pour les cas déjà établis.
- 4- Le PALÉE devra fournir un cadre de référence pour disposer des opportunités en cours de mandat (critères de priorisation). La MRC s'est engagée à apporter au CLD celles qui lui seront soumises pour évaluation.
- 5- Le CLD a des ententes en cours dont nous devrons tenir compte. Les voici avec leurs objectifs et leurs échéances :
 - 5.1 Ententes sur les ressources humaines
 - a) Entente spécifique agroalimentaire :
 - faire du développement de ce secteur d'activité, y investir l'équivalent d'une ressource humaine à temps plein; 15 000 \$ de subvention par année.

Échéance : 31 décembre 2008.

- b) Entente Villes et villages d'art et de patrimoine (VVAP) :
 - faire du développement culturel, y consacrer une ressource à temps plein, l'agent VVAP; 17 500 \$ de subvention par année.

Échéance : 31 décembre 2009.

- c) Pacte rural, volet agent rural:
 - prendre en charge le Pacte rural, c'est-à-dire le plan d'action rural et la gestion du fonds, désigner un agent rural et consacrer l'équivalent d'une personne à temps plein; 20 000 \$ de subvention par année. Échéancier : 31 décembre 2014.

- d) Entente pour Commerce International Estrie :
 - partager avec les CLD de l'Estrie un service dédié au commerce extérieur; coût de 5 250 \$. Échéancier : 31 décembre 2007.
- e) Entente pour l'agent de suivi et de gestion d'entreprise :
 - suivi des projets financés par les fonds principaux SADC, FLI CLD et SOLIDE; coût de 21 900 \$ par année.
 Échéancier : 31 mars 2009.
- 5.2 Ententes sur des mandats précis
 - a) Entente de gestion MRC CLD, issu de l'entente MRC MDEIE :
 - accompagner les promoteurs de projets d'affaires, gestion de cinq fonds et programmes d'aide financière et suivi.

Subvention de 435 947 \$.

Échéancier : annuel renouvelable.

- b) Entente avec la Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs :
 - accompagner les promoteurs admissibles à cette mesure, préanalyse des plans d'affaires et suivi. Subvention de 200 \$ par projet financé (600 \$ par année).

Échéancier : annuel renouvelable.

- c) Entente de gestion de la mesure STA:
 - accompagner les promoteurs admissibles à cette mesure, analyse des plans d'affaires et suivi Subvention de 42 000 \$ par année.

Échéancier: annuel renouvelable.

- d) FIER-soutien:
 - faire le suivi des investissements de 75 000 \$ du CLD et ses partenaires.
- e) Mesures pour les villes monoindustrielles et les municipalités déstructurées :
 - faire le plan de diversification et de développement, coordonner l'application des mesures.

Échéancier : 26 juin 2007, renouvelable deux autres années.

- f) Corporation de développement de l'Aéroport de Sherbrooke :
 - suivi des activités du comité et investissement dans Air Sherbrooke.

Coût de 10 000 \$ par année.

Échéancier: 31 décembre 2008.

- g) Entente sur le développement culturel :
 - réaliser des projets de développement culturel autour du Chemin des Cantons; subvention de 8 000 \$ par année.

Échéancier: 31 décembre 2009.

- h) Pacte rural (confié par la MRC):
 - réaliser le plan d'action de développement rural et gérer le fonds du Pacte rural ; voir également agent rural (5.1 c)).

Échéancier: 31 décembre 2014.

- i) Programme de mise en valeur des ressources en milieu forestier (confié par la MRC) :
 - accompagner les promoteurs pour déposer des projets;
 - analyse des projets;
 - coordination de projets inclus dans le PALÉE;
 - suivi administratif des projets non coordonnés par le CLD.

Revenu calculé sur la base de la subvention reçue pour la coordination des projets (historiquement 7 500 \$ par année) et frais de 2 % pour l'administration (historiquement 2 500 \$ par année).

- 5.3 Autres engagements non sous entente
 - a) Mettre à jour la politique culturelle.
 - b) Coordonner les bureaux d'accueil touristique.
 - c) Promotion touristique.
 - d) CAMO Éducation/Formation : suivre et appuyer les activités; subvention de 2 000 \$. Échéancier : 31 décembre 2007.
- 5.4 Les projets spéciaux en cours d'accompagnement au CLD devraient, dans la mesure du possible, être préservés au PALÉE jusqu'à leur réalisation. Il s'agit d'une mesure de respect des engagements pris avec les promoteurs.
- 5.5 Le PALÉE doit tenir en compte de favoriser le développement directement ou indirectement de chacune des municipalités du Haut-Saint-François, sous réserve de la prise en main par les municipalités de leur développement. L'animation des milieux sera prise en charge par le CLD très exceptionnellement, au cas par cas, notamment dans le cadre du Pacte rural.
- 5.6 Tout comme pour les municipalités, le PALÉE contiendra des activités pour lesquelles le promoteur s'est responsabilisé.
- 5.7 Au niveau du développement de secteurs d'activité ou de créneaux spécifiques, le PALÉE les inclura dans la mesure où il est démontré que ceux-ci sont porteurs de diversification économique, de création d'emplois directs et indirects et constituent une tendance favorable à long terme. Dans ces cas précis, le CLD pourrait animer les acteurs du créneau ou du secteur dans le sens d'une stratégie claire.
- 5.8 Il faut éviter de choisir une orientation au détriment de notre rôle premier de développement de l'entrepreneuriat, mais il faut plutôt que celle-ci vienne appuyer notre mandat.

POLITIQUE DE GESTION ET GESTION DE FONDS (POUR PROJETS INDIVIDUELS ET COLLECTIFS D'ENTREPRISES ET POUR PROJETS SPÉCIAUX)

Les changements de politiques seront effectués le cas échéant, à la suite de l'adoption du PALÉE 2007-2012.

Fonds sous gestion et/ou analyse partielle ou totale au CLD :

- A) Pour les entreprises :
 - Fonds local d'investissement (FLI)
 - Jeunes promoteurs (JP)
 - Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs (FCJE)
 - Fonds pour les entreprises de l'économie sociale (FEÉS)
 - Soutien au travail autonome (STA)
 - Fonds du MDEIE pour les villes monoindustrielles
- B) Pour les projets collectifs :
 - Fonds du ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR) pour les municipalités déstructurées
 - Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier Volet II du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF)
 - Fonds du Pacte rural (pour ce dernier, nous devrons nous donner un plan d'action spécifique au développement rural si nous n'utilisons pas le PALÉE)

AUTRES ACTIVITÉS ET REPRÉSENTATIONS (À RÉÉVALUER)

Diverses représentations (autres que celles présentées ailleurs)

Le CLD représente le Haut-Saint-François, soit en siégeant au conseil d'administration, soit en participant à diverses activités, aux instances suivantes :

- Tourisme Cantons-de-l'Est
- Conseil agrotouristique des Cantons-de-l'Est
- ASTROLab
- Table d'harmonisation du Parc national du Mont-Mégantic
- Société locale d'investissement dans le développement de l'emploi (SOLIDE)
- Conseil de l'industrie bioalimentaire de l'Estrie (CIBLE)
- Conseil de la culture de l'Estrie
- Commission forestière régionale de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Estrie
- Comité de révision des règlements d'abattage d'arbres de la MRC du Haut-Saint-François
- Association des Centres locaux de développement de l'Estrie (ACLDE) et Association des CLD du Québec (ACLDQ)
- Appui aux représentants de la MRC à la Conférence régionale des élus (CRÉ) et participation aux discussions menant à leur plan quinquennal
- Comité provincial des lieux d'accueil touristique
- Diverses activités des chambres de commerce du Haut-Saint-François
- Appui au Plan d'action stratégique de la Commission scolaire des Hauts-Cantons
- Assemblée générale annuelle (AGA) et 20^e anniversaire du journal Le Haut-Saint-François, AGA Carrefour jeunesse-emploi, Société d'aide au développement de la collectivité, Coopérative de développement de l'Estrie, UPA Sawyerville, etc.
- Membre du comité du projet de développement de l'emploi de la Coopérative de développement de l'Estrie
- Tourisme et culture Haut-Saint-François
- Nous préparons chacune des rencontres de la CRÉ avec les trois représentants élus municipaux.

PROJETS SPÉCIAUX

Projets spéciaux en cours d'accompagnement par le CLD Description et état d'avancement Mars 2007

Westbury:

 La Vallée Heureuse du Mont-Élan
 Bonification du volet hivernal, notamment l'ajout de glissade sur tubes. Le CLD accompagne le promoteur dans le cadre des mesures pour les municipalités en difficulté et les villes monoindustrielles.

Cookshire-Eaton:

- Rendez-vous aux sources
 Une série de plateaux situés à des endroits stratégiques du secteur de Cookshire. Concept d'urbanisme sur différents thèmes dont le loisir autour du Centre des loisirs, la culture, incluant un nouveau centre culturel dans l'ancienne caserne de pompier, le patrimoine au pont John Cook et le rassemblement et le magasinage, à même le projet de nouveau siège social de la caisse populaire. Le projet est au stade du démarrage et donc de la conceptualisation. Le CLD appuie avec son agente culturelle quelques volets.
- Musée Historique du Comté de Compton
 Un projet majeur d'agrandissement du site et d'ajout d'une spécialité reliée à la vie à la ferme. Le CLD appuie, par le biais de son entente culturelle avec le MCCQ, le financement de la conceptualisation et de la faisabilité.
- Forêt Jardinée de l'Aéroport de Sherbrooke Un projet est en élaboration pour ajouter des sentiers qui seraient glacés en hiver. Plusieurs kilomètres en forêt, avec panneaux d'interprétation.

- Air Sherbrooke

Le vol régulier Toronto – Cookshire-Eaton (Sherbrooke) est en fonction depuis plus d'un an. Le CLD a accompagné le démarrage et est devenu actionnaire. Avec la Corporation de développement de l'Aéroport de Sherbrooke (CDAS), des initiatives sont mises en place pour augmenter l'achalandage

- Autoroute 410

Le CLD a déposé un mémoire au ministère des Transports du Québec pour le sensibiliser à l'importance de ce tronçon autoroutier qui débouchera sur la route 108 en contournant l'arrondissement Lennoxville. Il a également pris position sur le scénario qui a été finalement retenu. Nous suivons actuellement les démarches auprès du BAPE.

Centre des loisirs de Cookshire

Avec le fonds du Pacte rural, le CLD accompagne ce projet d'agrandissement qui ajoutera plusieurs activités de loisirs. Ce projet cadre dans la vision d'attractivité et de rétention des jeunes familles dans le Haut-Saint-François.

Parc écoforestier de Johnville
 Le fonds du Pacte rural a financé l'ajout de sentiers dans cet écosystème unique de tourbière au sud du Québec.

East Angus:

Parc bioalimentaire de l'Estrie

Dans le cadre des mesures spéciales pour les territoires en difficulté et des villes monoindustrielles, le CLD accompagne la Ville de East Angus, promoteur de ce parc industriel spécialisé. Celui-ci compte à ce jour trois entreprises et le CLD est intervenu dans chacune d'elle, soit en soutien technique, soit en financement. Dès ce printemps, l'entreprise « Les poulets du pont couvert » s'ajoutera : un investissement de 1,5 M\$ et la création d'une quinzaine d'emplois.

- Église Saint-Louis-de-France

Le fonds du Pacte rural investira 100 000 \$ pour la restauration de ce joyau du patrimoine qui fait la fierté des gens de la région.

Parc des Deux Rivières

L'ensemble du parc a été développé avec la contribution soutenue du CLD. Le commissaire aux forêts a préparé les demandes d'aide financière et supervisé les travaux, que ce soit les sentiers, les belvédères, la tour, les escaliers, les tables et les bancs, etc. Cette année encore, des nouveautés seront ajoutées et le CLD est à préparer les demandes.

Agent de développement chambre de commerce/comité culturel
 Grâce à une subvention du Fonds pour les entreprises d'économie sociale du CLD, une agente de développement, madame Véronique Bruneau, est active sur ce double rôle de développement commercial et culturel.

Bury:

- Parc environnemental
 - La MRC est promoteur de ce projet très tendance et porteur de solutions innovantes aux problèmes d'enfouissement des matières résiduelles. Le CLD accompagne ce projet à ce moment-ci au niveau d'un plan de communication.
- Belvédère de Brookbury

Cette nouvelle halte, le long du Chemin des Cantons, sera un des plus beaux points de vue dans les Cantons-de-l'Est. Le fonds du Pacte rural finance l'aménagement des lieux, l'érection d'une tour d'observation et la pose de panneaux d'interprétation.

À ce niveau, sera expliquée la culture de produits nutraceutiques expérimentales sur les terres de la Ferme La Paysanne de monsieur Yvon Bégin.

- Inventaire patrimonial

Saviez-vous que Bury regroupe un patrimoine bâti diversifié unique au Québec. Le CLD fournira bientôt, aux propriétaires de ces joyaux, une fiche descriptive les aidant à protéger et mettre en valeur les éléments architecturaux.

Scotstown:

- Pôle touristique de la rivière-au-Saumon
 - o volet parc Walter-Mackenzie
 Les infrastructures qui ont été installées dans le parc l'ont été avec l'aide financière du fonds du Pacte rural. Cet été, une
 étude de faisabilité sera effectuée pour la mise en place d'un bassin-plage. Elle sera cofinancée par le CLD et la CRÉ. Ce
 bassin servira éventuellement les résidents de Scotstown et les environs, mais également les campeurs et utilisateurs
 diurnes de la nouvelle voie d'accès au Parc national du Mont-Mégantic par le chemin de Franceville.
- Parc biologique

La présence du plus grand distributeur de l'est du Canada de produits biologiques, Aux Mille et une saisons, est un atout précieux pour développer ce créneau dans un parc industriel spécialisé. Le CLD fera faire une étude de positionnement et de conceptualisation financée par les mesures spéciales pour les municipalités en difficulté. Elle visera à démontrer, s'il y a lieu, le potentiel d'un tel parc à Scotstown et les conditions de succès.

Hampden:

- Pôle touristique de la rivière-au-Saumon
 - Volet marais des Scots Une des conditions de succès à l'ouverture d'une voie d'accès au Parc national du Mont-Mégantic par le chemin de Franceville et l'implantation d'un camping de 100 emplacements par la Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ) est de fournir des activités nautiques aux visiteurs. Une d'entre elles sera le marais des Scots pour le canot et l'interprétation de la nature. Le CLD prépare actuellement un projet qui tiendra compte des utilisateurs actuels

de l'endroit afin que ceux-ci adhèrent et donc y retrouvent leurs besoins.

Volet Parc national du Mont-Mégantic C'est l'élément ultime visé par l'ensemble du projet de Pôle touristique de la rivière-au-Saumon : une voie d'accès par le chemin de Franceville pour accéder au secteur du ruisseau de la montagne, l'ajout de pistes de randonnée estivales et hivernales, interprétation de la nature, belvédères, camping de 100 emplacements seront réalité d'ici quelques années. Le CLD accompagne les décideurs du parc et les aide pour atteindre les objectifs.

Canton de Lingwick:

- Boutique des artisans
 - Ce regroupement d'artistes talentueux s'est pris en main et offrira dès cet été un lieu pour vendre les produits aux concitoyens et visiteurs, juste à côté du pont couvert McVetty McKerry. Le fonds du Pacte rural a financé l'acquisition du kiosque.
- Centre culturel Oscar-Dhu
 Le thématique écossaise est typiquement de Lingwick et des environs. Le nouveau centre culturel, situé au deuxième étage de la Ruée vers Gould, a obtenu l'aide du fonds du Pacte rural.

Dudswell:

- Maison de Limeridge, les jardins du mineur
 Le CLD a déjà coordonné la mise en place de l'exposition dans cette ancienne maison de travailleur. L'étape suivante qui sera réalisée cet été consiste à aménager l'extérieur d'une façon dynamique, esthétique et éducative. Le fonds du Pacte rural finance ce projet.
- Centre d'interprétation de la Forge de Dudswell
 Le fonds du Pacte rural finance la mise en place de ce centre adjacent à l'entreprise du forgeron Frédéric Robert.

- Plan de mise en marché touristique

Ce plan annuel a été budgétisé de nouveau en 2007, ce qui signifie que le CLD entreprendra encore des publicités conjointes avec l'industrie touristique. Par exemple, nous nous sommes déjà associés avec trois lieux d'activités de plein air hivernaux pour solliciter les Estriens à venir les visiter.

- Forfaitisation de groupe

Le CLD, avec son Fonds pour les entreprises de l'économie sociale, a financé ce projet de l'Association touristique et culturelle de Dudswell. Plus d'une cinquantaine de partenaires de l'industrie touristique profitent de ce service qui a attiré l'an passé plus de 8 000 personnes en groupe en provenance d'organisations de partout au Québec.

Saint-Isidore-de-Clifton:

Camping vert

Le Fonds pour les entreprises de l'économie sociale du CLD a appuyé l'embauche d'un agent de développement pour, entre autres, aider Saint-Isidore-en-action à mettre en place le Camping vert. Le fonds du Pacte rural a contribué à deux reprises également pour l'aménagement et, cet été, l'ajout de jeux d'eau.

Chartierville:

- Centre d'interprétation de la mine d'or

Le CLD a coordonné la préparation complète de l'exposition et du sentier le long du ruisseau. Le fonds du Pacte rural a également financé ce projet.

Côte magnétique

Le fonds du Pacte rural a accepté de financer l'ajout d'une voie qui permettra aux véhicules de tourner après que leurs occupants aient vécu l'expérience de la côte magnétique. Magnétourisme est le promoteur de ce projet qui met en valeur une curiosité unique et jusqu'à maintenant sous-exploitée de notre région.

Weedon:

- Fresque

Le fonds du Pacte rural a financé deux phases de ce projet communautaire et artistique unique de 461 pieds. Le CLD a également appuyé le promoteur dans ses demandes d'aide financière à des partenaires.

- Maison Laplante

Le CLD a participé activement à ce projet au cœur de la stratégie de relance du « bas du village » de Weedon. Dans un premier temps, le Fonds pour les entreprises de l'économie sociale a financé l'agent de développement qui partage ses tâches entre le volet culturel et la Chambre de commerce. Ensuite, nous avons financé la mise sur pied du café-rencontre. Le fonds du Pacte rural a financé, de son côté, la restauration et la mise en place de la salle de spectacle.

- Bouées sur le lac Aylmer

Le CLD a participé à la remise sur pied du comité de développement du lac Aylmer. Ce comité a depuis entrepris quelques projets, dont celui de baliser le lac avec des bouées, permettant ainsi une navigation plus sécuritaire

- Village-relais

La municipalité de Weedon souhaite déposer sa candidature pour obtenir le statut de village-relais. Ces villages seront présentés à ce titre, sur les cartes routières, dans la mesure où ceux-ci rassemblent l'ensemble des services utiles aux voyageurs ou utilisateurs du réseau routier. La municipalité de Weedon est située à l'intérieur de la distance de 80 kilomètres de Sherbrooke sur une route nationale, critère de base ciblé par le programme.

La Patrie:

Route des sommets

Cette route sera la troisième route officielle touristique des Cantons-de-l'Est, après la Route des vins et le Chemin des Cantons. Elle circulera dans la MRC du Granit, à l'exception de La Patrie dans le Haut-Saint-François. Le CLD accompagnera cette municipalité dans sa réflexion pour prendre la décision de participer ou non à ce projet qui en est au stade exploratoire.

- Centre de la Petite Enfance (CPE) Le Ballon Rouge

Après avoir contribué financièrement dans les projets d'expansion des CPE de East Angus, Cookshire-Eaton, Weedon et Ascot Corner, le CLD accompagne la restructuration du CPE le Ballon Rouge. Nous en sommes rendus à l'étape de préparation et justification d'un projet de relocalisation.

Haut-Saint-François:

Chemin des Cantons

Cette route thématique sera la deuxième officielle après la Route des vins. Sur une longueur de plus de 400 kilomètres, elle entraînera les touristes dans plusieurs lieux culturels du patrimoine anglophone. Dans le Haut-Saint-François, les municipalités de Dudswell, Bury et Cookshire-Eaton seront traversées. La municipalité du Canton de Lingwick est reconnue comme ville-attrait et celle de Scotstown comme ville-circuit.

Une signalisation touristique avec panneaux bleus sera installée tout le long du parcours. Un panneau d'étape sera présent à cinq endroits, soit Marbleton, Bishopton, Bury, Cookshire et Eaton Corner. Des bornes d'information seront ajoutées à la Maison de la culture de Dudswell, au belvédère de Brookbury, au pont couvert John-Cook et au bureau d'accueil touristique de Birchton. Le CLD a contribué à l'ensemble de l'élaboration du projet avec ses partenaires régionaux et a appuyé financièrement l'installation de la signalisation.

- Guide de restauration d'immeubles anciens

Le CLD a financé la production de fiches techniques pour toutes les maisons ayant été construites avant 1945 dans plusieurs municipalités. L'objectif était de s'en servir pour les remettre aux propriétaires et ainsi les sensibiliser aux caractéristiques particulières de leur bâtiment. Ainsi, s'ils entreprenaient des rénovations, ils pourraient tenir compte, préserver et mettre en valeur l'aspect patrimonial.

En complément à cette campagne, un guide de restauration sera disponible au mois de juin. Celui-ci sera utile pour un propriétaire afin de l'aider à prendre les bonnes décisions de restauration. Il a été financé par le fonds du Pacte rural et coordonné par le CLD.

- Québec Central

Ce chemin de fer connaît des difficultés d'entretien et de rentabilité. Le CLD a accompagné la démarche de recherche de solutions en vue de l'utilisation optimale de cette infrastructure. La position défendue par le CLD est la suivante : dans la mesure du possible, préserver le rail pour une utilisation commerciale rentabilisable. Conjointement, préserver un corridor vert pouvant servir à une utilisation récréative.

- Chemin de Compostelle

L'Association Québec-Compostelle, région Estrie met sur pied un trajet de pèlerinage entre Beauvoir et le mont Saint-Joseph, dans le massif du mont Mégantic. Dès cet été, des personnes entreprendront un cheminement spirituel en circulant par Ascot Corner, Westbury, East Angus, Bury et Scotstown dans le Haut-Saint-François. Le CLD a accompagné la mise en place de ce produit à fort potentiel de retombées touristiques.

- Route 257

La mise à niveau et l'entretien à long terme de cette route stratégique pour le développement de l'est de la MRC est un dossier politique très important. Le CLD a financé l'élaboration d'une étude qui présente les aspects liés au développement attribuable à cette route et les impacts de son mauvais état. Également, la recherche démontrera si le transfert de la responsabilité de la route aux municipalités a été équitable par rapport à des routes comparables ailleurs.

- Brochure touristique et site Internet touristique

Pour un montant symbolique de 20 \$ pour deux années, l'industrie touristique du Haut-Saint-François a droit d'être présentée sur notre site Internet www.haut-saint-françois.qc.ca et dans notre brochure touristique « Les excursions 2007-2008 ». La brochure est disponible depuis avril. L'ensemble de la recherche et de la production de cet outil de prestige est fait au CLD. Éditée à 55 000 copies, elle sera distribuée dans plus de 500 endroits, majoritairement les régions de la Montérégie, du Centre du Québec, de Chaudières-Appalaches et des Cantons-de-l'Est.

- Bulletin d'information touristique

Le bulletin est édité à tous les deux mois. Il présente aux membres de l'industrie touristique les nouveautés, les activités de formation, l'avancement des projets de développement de l'offre et bien d'autres nouvelles favorisant le réseautage et le maillage.

Plan de commercialisation touristique

Le CLD a un budget de promotion touristique qu'il investit avec ses membres dans des créneaux précis liés à sa clientèle cible, c'est-à-dire les excursionnistes en petits tours d'auto, baby-boomers demeurant dans les régions environnantes et ayant un revenu plus élevé que la moyenne. Les décisions de placements sont prises selon une programmation prédéterminée.

CAMO Éducation/Formation

La gestion des ressources humaines, la culture de formation, l'employabilité sont des éléments humains essentiels au développement local. Le CAMO a un plan d'action très pertinent pour améliorer ceux-ci et le CLD est un des partenaires actifs dans la réalisation des projets.

Corporation de développement communautaire/Réseau des entreprises de l'économie sociale de l'Estrie Le CLD est membre de la Corporation de développement communautaire et du Réseau des entreprises de l'économie sociale de l'Estrie. L'objectif est d'optimiser les chances que nos efforts de développement rejoignent les personnes les plus démunies du Haut-Saint-François. Plusieurs actions sont entreprises dont celle de favoriser le démarrage et l'épanouissement d'entreprises d'économie sociale. Ce type d'entrepreneuriat collectif allie une mission sociale et une rentabilité financière, tout en créant des emplois permanents.

- Marché public de la Cité des rivières

Le CLD a, avec ses partenaires de l'Estrie, participé à la mise sur pied de ce marché public dans l'ancienne gare près du lac des Nations. Quelques entreprises bioalimentaires d'ici pourront dès cet été distribuer leurs produits à cet endroit fort achalandé.

- Conférence forestière régionale

Le CLD a obtenu le siège de représentation des CLD de l'Estrie sur ce comité responsable du développement de ce secteur névralgique de notre économie. En effet, de la production à la seconde transformation, en passant par le sciage, le Haut-Saint-François est sans contredit une MRC forestière. Ce secteur traversant une période de turbulence, il faut travailler sur des projets de diversification, des nouveaux processus de gestion et de production.

Centre de formation professionnelle

La formation est à la base du développement local. La formation professionnelle est particulièrement utile pour une structure économique comme la nôtre. Il existe plusieurs façons de donner la formation : en entreprise, en centre spécialisé, à entrée continue, etc. Le CLD appuie la Commission scolaire des Hauts-Cantons afin que nous dotions le centre de formation de East Angus d'une spécialité dans le domaine du bois d'apparence, en complément des centres de Coaticook et du Granit. Également, des discussions sont en cours pour des formations actuellement données à Sherbrooke mais pour lesquelles il y a des listes d'attente.

Circuit pour excursionnistes

Il est maintenant établi que le Haut-Saint-François peut devenir une destination pour les excursionnistes. Nous devons maintenant leur offrir un produit distinctif afin de les attirer ici. Un tel produit sera mis sur pied en 2007 pour une mise en marché l'an prochain. Plusieurs possibilités s'offrent à nous : courses au trésor, Geocaching, histoire, etc.

Site Internet d'accueil régional

L'attraction de nouveaux résidents sera sans doute une des priorités du CLD pour les années à venir. Il y a plusieurs retraites qui se prendront, il faut préserver nos écoles, nous avons un coût de l'immobilier fort compétitif et spéculatif. Le site Internet d'accueil servira à la stratégie en rassemblant l'ensemble des informations nécessaires au choix d'un milieu de vie, tout en étant fort utile pour ceux qui demeurent déjà dans notre magnifique région.

- Plan de développement de l'offre touristique

Ce plan sera prêt bientôt. Il nous aiguillera sur les bonnes priorités en termes de développement de produits touristiques. En s'associant avec les autres CLD des Cantons-de-l'Est, notre plan nous sera accessible pour un montant minime et sera complémentaire à celui de Tourisme Cantons-de-l'Est.

- Journal Le Haut-Saint-François
 Le CLD vient tout juste de financer, avec son Fonds pour les entreprises de l'économie sociale, le journal pour qu'il stabilise
 son poste de journaliste publicitaire. Notre journal est précieux et sa mission sociale de communication, d'information et
 d'outil de brassage d'idées doit être valorisée.
- Gestion du Programme de mise en valeur du milieu forestier Volet II
 Le CLD coordonne l'analyse des projets et accompagne les promoteurs pour leur dépôt. La date limite pour déposer un projet est le 26 mars. Les projets sont souvent à caractère récréotouristique et présente la forêt sous l'angle multiressource.
 Des exemples de réalisations : Parc des Deux Rivières à East Angus, Forêt habitée de Dudswell, Parc écoforestier de Johnville.
- Politique culturelle
 Le CLD est responsable de préparer et mettre à jour cette politique. Le ministère de la Culture et des Communications et de la Condition féminine se sert d'elle pour orienter ses programmes et mesures. Nous en sommes à mi-chemin dans la mise à jour pour une nouvelle politique quinquennale.

GRILLE DE RÉFLEXION POUR LA SÉLECTION DES PROJETS

Les questions ci-dessous sont à la base de la sélection des projets tel que présenté dans le <u>nouveau</u> document de travail (PALÉE 2007-2012) déposé au C.A. spécial du 9 mai 2007. Pour être retenu, chaque projet devait au moins obtenir une réponse affirmative à l'ensemble des questions de chaque axe.

Axe I: Augmentation de la population et principalement des jeunes familles

- 1- Le projet a-t-il comme conséquence une augmentation directe ou espérée de la population?
- 2- Le projet a-t-il comme conséquence une augmentation directe ou espérée des jeunes familles?
- 3- Le projet a-t-il un impact significatif sur le cadre de vie de la population? Les usagers du projet sont-ils principalement les résidents? Le projet vise-t-il principalement les jeunes familles?
- 4- Le projet fait-il la promotion des principales caractéristiques du territoire de la MRC? Le projet vise-t-il principalement les jeunes familles?
- 5- Le projet crée-t-il des espaces ou des logements visant l'installation de nouveaux résidents en provenance d'autres MRC ? Le projet vise-t-il principalement les jeunes familles?
- 6- Le projet s'inscrit-il dans la politique de rurbanisation du Haut-Saint-François? (Cette politique et les critères qui en découleront sont à mettre en place)
- 7- Le projet cible-t-il la visibilité des commerces et services locaux et supra locaux? Ces commerces et services visent-ils principalement les jeunes familles?
- 8- Le projet crée-t-il un ou des nouveaux services à la population? Le nouveau service vise-t-il une large partie de la population locale ou supra locale? Le nouveau service vise-t-il spécifiquement les jeunes familles?

33

Axe II : Création d'emplois durables et offrant des conditions d'emploi attirantes

- 1- Le projet a-t-il comme conséquence à court, moyen ou long terme la création d'emplois durables?
- 2- Le projet vise-t-il un ou des secteurs « porteurs » ayant des possibilités de croissance et dont les conditions salariales et de travail sont au-dessus des normes de base en vigueur?
- 3- Le projet vise-t-il principalement l'embauche de personnes sans emplois du Haut-Saint-François?

Axe III : Réduction du pourcentage de la population de 20 ans et plus ayant un niveau de scolarité inférieur à la 9^e année

- 1- Le projet vise-t-il l'éducation ou la formation?
- 2- Le projet vise-t-il la formation professionnelle?
- 3- Le projet aide-t-il à lutter contre le décrochage scolaire?

PROCÉDURE DE SÉLECTION ENVISAGÉE POUR 2008

Nonobstant la réalisation d'une grille de sélection adaptée à la vision finale du C. A., la procédure de sélection pourrait être la suivante :

1- Le comité d'évaluation

Ce dernier serait composé des directions d'instances expertes dans les domaines reliés aux trois axes, afin de maximiser l'expertise de la sélection. Ce comité fera une recommandation au C. A. du CLD qui prendra une décision.

2- Le mécanisme de sélection

Chaque membre du comité fera une première sélection à partir de son expertise et en s'inspirant des questions de la grille finale.

Les projets définitivement retenus par le comité se feront par le regroupement de l'ensemble des sélections individuelles, et après une réflexion globale et commune visant à sélectionner les projets qui garantissent, de façon optimale, l'atteinte des trois axes.

PORTRAIT SOCIOÉCONOMIQUE, 2001 MRC DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS

Ce tableau fait partie du territoire d'application de la Politique nationale de la ruralité

Un indice de développement négatif indique une municiplaité en difficulté socioéconomique

| | | | | Données de 2001 | | | | | | | | |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------|-----------------------------------|---|--|---|--------------------------------------|---|-------|---|--|
| Municipalité (2003) | Municipalité (2001) | Municipalité (1996) | Taux de chômage | Rapport emploi / population | % du revenu des ménages provenant de transferts | % population de 20 ans et + ayant un niveau scol. inférieur à la 9e année | Fréquence des unités à faible revenu | Revenu moyen des ménages en \$ | Variation de la population 1996-2001 | | Indice de dévelop- pement 1996 | Indice de dévelop- pement 2003 * |
| Saint-Isidore-de-Clifton | Saint-Isidore-de-Clifton | Saint-Isidore-d'Auckland | 13,9 | 57,8 | 25,9 | 25,9 | 14,1 | 34 099 | -2,4 | -2,03 | -7,55 | |
| | | Clifton-Partie-Est | | | | | | | | | 0,28 | |
| Chartierville | Chartierville | Chartierville | 6,1 | 46,9 | 26,0 | 25,0 | 0,0 | 35 441 | 10,4 | 0,27 | -3,39 | |
| La Patrie | La Patrie | La Patrie | 5,4 | 61,4 | 29,7 | 23,8 | 12,0 | 29 981 | -2,7 | -1,14 | -3,07 | |
| | | Ditton | | | | | | | | | -0,16 | |
| Cookshire-Eaton | Newport | Newport | 6,6 | 58,5 | 26,8 | 24,6 | 19,6 | 35 277 | 3,7 | -1,64 | -1,91 | 2,07 |
| | Sawyerville | Sawyerville | 8,5 | 57,3 | 20,9 | 20,7 | 27,3 | 32 134 | 0,5 | -2,20 | -0,02 | |
| | Cookshire | Cookshire | 7,9 | 64,8 | 16,8 | 22,2 | 16,2 | 43 002 | 0,7 | 1,26 | -1,54 | |
| | Eaton | Eaton | 6,6 | 65,7 | 11,6 | 13,5 | 8,0 | 50 921 | -1,9 | 4,67 | 5,98 | |
| Ascot Corner | Ascot Corner | Ascot Corner | 6,5 | 63,2 | 16,2 | 19,1 | 11,1 | 45 441 | 2,7 | 2,59 | 0,90 | |
| East Angus | East Angus | East Angus | 11,3 | 48,9 | 21,6 | 24,0 | 22,5 | 39 056 | -2,0 | -2,47 | -1,19 | |
| Westbury | Westbury | Westbury | 10,0 | 65,6 | 12,5 | 12,7 | 6,1 | 46 750 | -3,1 | 4,14 | 2,12 | |
| Bury | Bury | Bury | 11,8 | 51,9 | 23,5 | 18,2 | 16,8 | 41 801 | 1,7 | -0,86 | -1,44 | |
| Hampden | Hampden | Hampden | | 69,7 | | 42,4 | | | 9,2 | -0,96 | -2,63 | |
| Scotstown | Scotstown | Scotstown | 3,6 | 51,0 | 17,7 | 26,0 | 14,5 | 42 182 | -5,6 | 0,07 | -4,68 | |
| Lingwick | Lingwick | Lingwick | 15,2 | 38,6 | 31,6 | 28,1 | 34,6 | 40 213 | -1,4 | -6,91 | -1,99 | |
| Weedon | Weedon | Weedon | 12,6 | 50,2 | 22,3 | 30,9 | 16,3 | 37 662 | 1,0 | -2,49 | 3,04 | |
| | | Fontainebleau | | | | | | | | | -1,59 | |
| | | Saint-Gérard | | | | | | | | | -7,13 | |
| | | Weedon Centre | | | | | | | | | -3,44 | |
| Dudswell | Dudswell | Dudswell | 14,5 | 51,7 | 19,0 | 20,0 | 19,6 | 38 845 | 2,3 | -1,39 | -2,30 | |
| | | Moyenne québécoise | 11,8 | 54.1 | 19.8 | 22,7 | 14.0 | 45 179 | 1,1 | | | |

Statistique Canada, recensement 2001 Équipe de développement rural, 2004

^{*} L'indice de 2003 a été calculé à partir des données de 2001, uniquement pour les municipalités ayant fait l'objet d'une fusion après le recensement de 2001

PALÉE 2007-2012

ÉTAPES DE MISE EN PLACE DE LA RÉFORME

Phase 1: 30 mai 2007 au 30 mai 2008

- Adoption du PALÉE 2007-2012 par l'assemblée générale annuelle du CLD
- Obtention des données pour les indicateurs de suivi
- Réallocation des ressources internes, phase 1 :
 - o diminution du volet accueil et promotion touristique
 - o renforcement du volet commissariat industriel (ex. : parcs industriels spécialisés)
 - o renforcement du volet traitement des dossiers d'entreprises
- Ajustements aux politiques d'investissement des fonds et programmes sous gestion au CLD
- Respect des engagements pour les projets non retenus
- Accompagnement pour les projets retenus
- Réalisation de la politique de rurbanisation
- Réalisation des stratégies de développement agroalimentaire et forestier
- Raffinement du processus de priorisation des projets spéciaux
- Appel de projets auprès du milieu et priorisation de nouveau

Phase 2: Après le 30 mai 2008

- Analyse des résultats et des impacts sur le PALÉE de la politique de rurbanisation et des stratégies de développement agroalimentaire et forestier
- Réallocation des ressources internes, phase 2
- Réévaluation de nos représentations
- Accompagnement pour les projets retenus
- Suivi des indicateurs
- Validation/bonification annuelle du PALÉE 2007-2012